



# Les Formations en mobilité Retour d'expérience Lyon - 20 mars 2014



(tout le monde s'y retrouve)





Cette action est cofinancée par l'Union européenne

Union européenne



# Formations mobilité à destination des publics « Une pédagogie partagée : facteur de succès de la mobilité pour l'emploi »

# Historique

## ➤ 2010 : Mise en place de la Centrale de Mobilité dédiée à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi

Suite à 2 études actions menées dans les quartiers nord de Marseille en lien avec les accompagnateurs emploi, la Communauté Urbaine MPM décide de mettre en œuvre un dispositif pour répondre aux problématiques de mobilité des personnes en insertion.

La centrale de mobilité sera financée pour 3 ans et portée par la Maison de l'Emploi.

## ➤ 2011 : Démarrage des aides pédagogiques

L'accent est mis sur les freins psychosociaux et non sur les aspects matériels. Les 1ères aides développées sont l'Entretien Approfondi en Mobilité (diagnostic mobilité) et les formations en mobilité.

Un site internet permet la prescription par les intermédiaires de l'emploi et le suivi du parcours mobilité.



# Historique

## ➤ 2012 : Mise en œuvre des aides matérielles

Avec le déploiement des aides matérielles (accompagnement à la conduite, location et transport collectif), les orientations sur les aides pédagogiques deviennent plus compliquées.

## ➤ 2013 : Formation des intermédiaires de l'emploi

Des sessions de sensibilisation destinées aux professionnels de l'emploi sont proposées afin d'améliorer la prescription et valoriser les aides pédagogiques.

## ➤ 2014 : Centrale 2

Un nouveau cahier des charges est mis en œuvre autour de process plus rigoureux. Les aides pédagogiques redeviennent un passage obligé pour bénéficier des aides matérielles.



# Evolution des programmes de formation

## ➤ Durée des modules

La durée des formations a été révisée pour répondre aux contraintes et attentes des prescripteurs :

1<sup>ère</sup> période : 5 modules d'une demi journée chacun

2<sup>e</sup> période : 4 modules

3<sup>e</sup> période : 2 modules

## ➤ Contenu

[Les modules du CIERES](#)

[Le programme de Voiture&Co](#)

[Les ateliers de Citiz](#)

## ➤ Public

Le dispositif a pu répondre aux besoins de 2 typologies de publics. Ceux rencontrant des difficultés linguistiques (non maîtrise des savoirs de base) et ceux, proches de l'emploi, nécessitant un perfectionnement (optimisation de sa mobilité).

## ➤ Communication

Le travail de communication et de sensibilisation des acteurs de l'emploi aux formations mobilité a été et reste déterminant



# Outils pédagogiques

- Utilisation des TIC
- Rallye Mobilité



# L'Evaluation

## ➤ Synthèse individuelle

Des évaluations ont été réalisées auprès des bénéficiaires des formations. Ces synthèses étaient partagées avec les conseillers emploi *via* l'intranet.

## ➤ Evaluation globale

Une évaluation du dispositif a permis de mettre en avant toutes les problématiques concernant les process. En ce qui concerne les formations, il est apparu que :

- Les problèmes de prescription étaient prégnants (orientation sur les ateliers avec une demande d'aide au permis)
- Le parcours devait être sécurisé (peu de délai entre la prescription et l'atelier)
- Il est difficile d'évaluer l'impact des formations dans les sorties positives



# La sensibilisation des acteurs de l'emploi

- Sessions de sensibilisation mises en œuvre en 2012

Combattre les représentations



([www.mdemarseille.fr](http://www.mdemarseille.fr))



## Des résultats concrets

- Pôle emploi et le permis de conduire
- Mise en place de formations en mobilité par la Mission Locale



OBSERVER

AGIR

COORDONNER

INNOVER

ECHANGER



Cette action est cofinancée par l'Union européenne

Union européenne



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



CONSEIL GENERAL  
BOUCHES-DU-RHÔNE  
cg13.fr



MARSEILLE PROVENCE METROPOLE  
COMMUNAUTE URBAINE



maison de l'emploi de Marseille  
(tout le monde s'y retrouve)



l'Europe s'engage en PACA  
avec le FSE

La maison de l'emploi de Marseille

38, rue Breteuil - 13006 Marseille

Tél. : 04 88 15 16 30

Fax : 04 88 15 16 31

[www.mdemarseille.fr](http://www.mdemarseille.fr)

